



Projet de plan d'action en patrimoine 2017-2022



S'ancrer dans
l'identité urbaine
montréalaise





Mot de Monsieur Denis Coderre

Maire de Montréal

Montréal veut se donner les moyens de relever les défis pressants qui se posent aujourd'hui en matière de mise en valeur et de protection du patrimoine. Dans le projet de Plan d'action, nous ciblons des enjeux prioritaires. Nous proposons des objectifs mobilisateurs et nous conjuguons un ensemble de moyens en vue d'obtenir des résultats qui bénéficieront à l'ensemble de la société montréalaise.

La Ville veut agir comme leader en patrimoine. À ce titre, elle travaillera à approfondir les liens qui se sont tissés avec les acteurs qui mettent en valeur les diverses facettes de l'identité urbaine. Elle voudra concevoir et déployer avec eux les meilleures pratiques en patrimoine.

Le projet de Plan d'action en patrimoine participe à la mise en œuvre de la Politique culturelle 2017-2022. Dans ce contexte, il a comme objectif de stimuler la créativité de tous en développant des ponts entre les pratiques en patrimoine et celles de l'aménagement urbain, du design, de la culture et du développement économique.

Le Plan d'action renouvelle l'approche en patrimoine en intégrant de nouvelles pratiques émergentes qui tirent parti des transformations qui marquent la société montréalaise. La diffusion élargie des informations, la mobilisation des ressources et des acteurs, le développement des capacités d'action ainsi que les nouveaux enjeux urbains sont autant d'aspects qu'aborde le projet de Plan d'action.

Il est de notre responsabilité à tous de prendre soin de l'identité urbaine qui nous définit. Si la Ville se donne un rôle de leader à cet égard, elle ne pourra relever seule les défis de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine. Elle fait appel à l'implication de tous les acteurs qui sont concernés par ces grands enjeux.

Montréal a l'ambition d'agir de façon exemplaire et mobilisatrice en matière de patrimoine. En tant que métropole, elle déploiera les meilleurs outils pour atteindre ce grand objectif.

Merci de votre implication.



Mot de Madame Manon Gauthier

**Membre du comité exécutif de la
Ville de Montréal**

**Responsable de la culture, du
patrimoine, du design, d'Espace
pour la vie ainsi que du statut de
la femme**

La Ville a voulu que le Plan d'action en patrimoine qu'elle met de l'avant soit le fruit d'une réflexion collective. En tenant les *Entretiens d'avril 2016*, nous avons adopté une démarche ouverte et évolutive qui mise sur l'apport d'une communauté d'acteurs provenant d'horizons divers, tant internes qu'externes à la Ville. Cet exercice de concertation nous a amenés à élaborer un projet de Plan d'action qui, tout en s'inscrivant en continuité de la Politique du patrimoine adoptée en 2005, témoigne de notre volonté de cibler, parmi les enjeux qui interpellent aujourd'hui les Montréalais, ceux qui demandent une action immédiate de notre part.

Pour relever ces défis, le Plan actualise les pratiques d'intervention et les moyens d'action en patrimoine. En trame de fond, le plan met ainsi de l'avant la nécessité de miser sur la mise en place d'un observatoire montréalais sur le patrimoine, tout en poursuivant les efforts visant à mieux fédérer l'ensemble des parties prenantes et en établissant de nouveaux mécanismes de communication et d'intervention entre la ville, les arrondissements, les professionnels et les citoyens.

La création d'une intelligence collective et le partage de l'information sont aujourd'hui des dimensions essentielles d'une action pertinente de tous. Le développement de façons de faire et d'outils montréalais s'impose pour refléter les particularités de notre contexte. Dans le même sens, nous voudrions développer des stratégies de financement novatrices qui miseront sur l'implication de nos différents partenaires. Nous souhaitons ainsi mettre en place les conditions qui favoriseront la compréhension des multiples facettes de notre patrimoine.

La poursuite d'une conversation et d'une collaboration fructueuses avec la communauté des acteurs interpellés par la mise en valeur des divers éléments qui composent l'identité urbaine montréalaise est plus que souhaitable. Il s'agit d'une condition essentielle au succès de l'action renouvelée en patrimoine que nous proposons.

Nous espérons une importante participation des forces vives de la métropole et de ses partenaires, de même que de tous les Montréalais et Montréalaises. Ce plan d'action sera le vôtre!

Table des matières

Introduction	9
Le contexte et les grands enjeux	10
L'approche et la démarche de mise en action	13
Les actions	
1 Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaires	16
1.1 Un cadre de travail municipal en patrimoine	16
1.2 Les biens municipaux	18
1.3 Les ressources archéologiques	20
2 Assurer la mise en valeur du patrimoine modeste	22
2.1 La mise en valeur des bâtiments privés patrimoniaux	22
2.2 L'entretien et l'inoccupation	24
2.3 Le financement et les mesures fiscales	26
2.4 Le répertoire de vulnérabilité	28
3 Soutenir la requalification d'ensembles identitaires	30
3.1 Les grands ensembles institutionnels	30
3.2 Le patrimoine religieux	32
3.3 Le site des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph	34
4 Diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance	36
4.1 Les outils numériques	36
4.2 Un cadre municipal d'intervention en commémoration	38
4.3 La visibilité des femmes dans la toponymie montréalaise	40
4.4 La célébration du patrimoine et la reconnaissance des actions exemplaires	42
Crédits photographiques	44

Introduction

Le Plan d'action : une démarche ouverte et évolutive

En mai 2005, le conseil municipal adopte la **Politique du patrimoine** (Politique). La Ville répond ainsi à une attente exprimée par les Montréalais depuis plusieurs décennies. La Politique a pour but d'organiser et d'orienter l'action de la Ville et de ses partenaires, afin de développer une vision collective et une responsabilité partagée à l'égard du patrimoine montréalais dont la mise en valeur constitue un levier de développement culturel, social et économique.

Le Plan d'action en patrimoine s'inscrit en continuité avec la Politique dont les grandes orientations demeurent toujours pertinentes. Il vise cependant à mettre à jour sa mise en œuvre de deux façons : en ciblant les enjeux qui interpellent aujourd'hui les Montréalais, puis en actualisant les pratiques d'intervention et les moyens d'action concrets en patrimoine pour relever les défis qui se posent dans le contexte d'une société qui a considérablement évolué depuis l'adoption de la Politique.

Le Plan d'action fait également partie de la mise en œuvre de la **Politique culturelle 2017-2022**. Dans ce contexte, il a comme objectif d'appuyer l'action de la Ville en favorisant l'arrimage des pratiques en patrimoine avec celles de l'aménagement urbain, du design, de la culture et du développement économique.

Les **Entretiens d'avril 2016** ont marqué le lancement du Plan d'action. Ils ont permis d'identifier de grands enjeux et d'engager une conversation structurée qui est l'une des dimensions essentielles de l'actualisation de l'action de la Ville en patrimoine. Ainsi, tant l'élaboration du Plan d'action que sa mise en œuvre s'inscrivent dans une démarche transversale qui veut mobiliser la communauté des acteurs en patrimoine autour d'actions concrètes.

Le Plan d'action en patrimoine étant ouvert et évolutif, de nouvelles actions pourront s'ajouter aux actions initiales, reflétant la mobilisation des acteurs qui contribueront à l'effort collectif essentiel à la gestion durable de l'identité urbaine montréalaise. L'atteinte et la mesure des objectifs ciblés par le Plan d'action relèvent ainsi de l'ensemble des acteurs impliqués dans cette démarche collective.

Le contexte et les grands enjeux

Miser sur l'ensemble des acteurs en patrimoine pour relever les défis actuels par des actions pertinentes et ancrées dans la réalité montréalaise

La Ville fait appel à l'engagement et à la créativité des acteurs en patrimoine; ce n'est qu'à travers cet effort collectif que la sauvegarde et la mise en valeur de l'identité urbaine montréalaise pourra être assurée.

Une action municipale renouvelée qui répond à un contexte montréalais en transformation

La société montréalaise connaît des transformations profondes. À l'instar d'autres grandes villes, elle évolue dans un monde dont le rythme est en accélération constante et qui dépend de plus en plus du numérique. La vie en société est en pleine mutation. La diffusion des informations, la mobilisation des ressources et des acteurs, le développement des capacités d'action tant des individus que des communautés d'intérêts, ainsi que les nouveaux enjeux urbains et les pratiques émergentes sont autant d'aspects qui expriment ces changements profonds et l'apparition de nouvelles opportunités.

La notion de patrimoine a évolué. Elle n'est plus seulement associée à des objets à conserver, mais elle s'étend aux milieux de vie. Le Plan d'action en patrimoine s'ancre dans cette nouvelle réalité sociétale où **le patrimoine est l'affaire de tous**. La Ville mise ainsi sur le système des acteurs tant internes qu'externes à l'appareil municipal, qui sont en mesure d'agir pour la sauvegarde et la mise en valeur de l'identité urbaine montréalaise. Elle privilégie la collaboration et la mobilisation des ressources multiples des acteurs qui peuvent agir sur les problèmes de plus en plus complexes de protection et de mise en valeur du patrimoine montréalais

La Ville entend jouer un rôle élargi qui dépasse les actions traditionnelles qui lui incombent en vertu des diverses lois qui la régissent. Ainsi, elle veut agir comme catalyseur de l'action de ses partenaires publics et privés autour des enjeux actuels qui touchent la conservation du patrimoine afin que les solutions proposées soient toujours pertinentes et efficaces. Avec ce Plan d'action en patrimoine, la Ville mise sur :

- des **approches collaboratives** qui mettent à profit un large éventail d'expertises et d'intrants divers;
- une **compréhension renouvelée** des enjeux grâce à de nouvelles techniques d'analyse et à des outils numériques qui assurent la pertinence des actions publiques;
- l'**expérimentation** et l'**amélioration continue** par des actions qui répondent aux besoins concrets des situations et assurent une mise en œuvre réussie dont rendent compte les indicateurs de résultats.

« Agir à titre d'ambassadeur du patrimoine, c'est non seulement jouer un rôle de défenseur en cas de besoin, mais c'est surtout assumer un rôle de leader proactif en matière de protection et de mise en valeur et d'influencer les autres partenaires publics et privés à la suivre dans cette voie. »

Les Entretiens d'avril 2016, rapport synthèse, p. 19

Les *Entretiens d'avril 2016* : interpellier la communauté des acteurs en patrimoine pour cibler les grands enjeux actuels

Les grandes thématiques patrimoniales

Les *Entretiens d'avril 2016* ont réuni quelque 120 intervenants provenant d'horizons divers, mais tous concernés par l'état du patrimoine à Montréal, autour de **thématiques patrimoniales** qui ont mobilisé les Montréalais au cours des dernières années :

- les bâtiments municipaux patrimoniaux
- les parcs, places publiques, voies piétonnes et terrains publics patrimoniaux
- les ensembles hospitaliers et les propriétés gouvernementales patrimoniales excédentaires
- les lieux de culte
- les bâtiments institutionnels, conventuels et scolaires
- les bâtiments privés vacants ou vulnérables

Ce choix de thématiques, qui demandaient des actions immédiates, a réduit l'éclairage porté sur d'autres questions qui sont par ailleurs couvertes par l'action de la Ville. Dans le cadre du Plan d'action en patrimoine, le paysage, bien que ne faisant pas l'objet d'actions spécifiques, est toutefois indissociablement lié aux éléments bâtis. De même, le patrimoine immatériel est considéré dans le cadre de la commémoration.

Les *Entretiens d'avril 2016* ont donné lieu à des conversations fructueuses entre experts, praticiens, citoyens, étudiants, professionnels et élus municipaux, faisant émerger des idées et des pistes de solutions qui se situent le plus souvent à la croisée des domaines du patrimoine, de l'urbanisme, du développement économique, de la culture et du design.

Les défis actuels sont autant d'occasions de développer une économie de gestion durable de préservation et de mise en valeur de l'identité urbaine montréalaise.

Les axes transversaux dégagés lors des *Entretiens d'avril 2016*

Les discussions au sujet des grandes thématiques ont permis aux participants de mettre au jour des **axes transversaux** qui vont structurer l'action de la Ville au cours des années à venir afin qu'elle puisse relever avec succès les défis de la protection et de la mise en valeur du patrimoine montréalais.

Ces axes sous-tendent et inspirent tant le renouvellement du rôle de la Ville que l'élaboration des diverses actions du Plan d'action :

- le **renouvellement du rôle de la Ville** : leader en patrimoine
- la **création** de l'intelligence collective et le **partage de la connaissance**
- l'**amélioration des processus** d'analyse, de liaison et de soutien
- le **développement** des façons de faire et **des outils montréalais**
- l'**innovation** en matière de stratégie de **financement**

Les grands enjeux

Les **grands enjeux** du Plan d'action en patrimoine se situent dans le prolongement des thématiques et des axes transversaux abordés dans le cadre des *Entretiens d'avril 2016*. Ils se présentent comme des défis lancés à la créativité de la collectivité montréalaise afin qu'elle conçoive des réponses ancrées dans la réalité actuelle. Ces défis doivent également être vus comme de réelles occasions pour mettre en œuvre des actions de valorisation de l'identité urbaine qui auront des retombées sociales, culturelles et économiques.

Ces grands enjeux sont de diverses natures :

- la conservation et la mise en valeur des **bâtiments vacants**
- l'**entretien** des immeubles tant publics que privés
- la **gestion durable** des bâtiments et des lieux
- le développement de la **connaissance** des éléments qui composent l'identité urbaine montréalaise et de l'intelligence collective par la **diffusion**
- la **commémoration** des diverses facettes de l'identité montréalaise par l'élaboration d'une vision partagée et par le développement de moyens de narration originaux
- l'innovation en matière de **financement** des actions en patrimoine : de l'entretien, en passant par la conception, jusqu'à la réalisation des projets

Les différentes actions proposées contribuent, chacune à sa manière, à faire face à ces grands enjeux.

L'approche et la démarche de mise en action

La Ville joue un rôle proactif en agissant comme facilitatrice et catalyseur de l'action des différents acteurs concernés par la conservation et la mise en valeur de l'identité urbaine montréalaise.

L'approche de la Ville de Montréal

La Ville entend employer les moyens éprouvés dont elle dispose pour remplir de manière exemplaire son mandat de conservation et de mise en valeur du patrimoine, tant comme gestionnaire du territoire que comme propriétaire de lieux patrimoniaux. Elle souhaite également mobiliser **divers acteurs** sociaux, culturels et économiques concernés par la gestion durable du patrimoine montréalais. Ainsi, elle compte jouer un rôle proactif auprès d'un ensemble de partenaires tant internes qu'externes qui, en conjuguant leurs compétences et leurs ressources variées auront un impact véritable sur la conservation et sur la mise en valeur du patrimoine.

Ainsi, outre les résultats spécifiques attendus des actions, le Plan d'action en patrimoine propose de travailler avec une communauté d'acteurs pour augmenter l'efficacité à travers les objectifs suivants :

- Favoriser et soutenir l'**apprentissage collectif** des acteurs
- Faciliter la **mobilisation des ressources** autour d'actions précises
- Réaliser de **meilleurs projets**, fruits des **convergences des actions** des différents acteurs

Ces acteurs sont nombreux et proviennent d'horizons divers. Ce sont :

- des **élus** ou des **fonctionnaires municipaux** qui œuvrent dans les arrondissements ou à la Ville centre
- les **propriétaires d'immeubles** privés et publics, telles les universités ou les commissions scolaires
- les **gouvernements** du Québec et du Canada et leurs mandataires qui agissent à titre de propriétaires fonciers, de concepteurs d'infrastructures ou encore qui contribuent par l'octroi de subventions diverses
- les **promoteurs immobiliers** à la recherche d'occasions de projets qui peuvent parfois mettre en péril le patrimoine
- les représentants de la **société civile** et des **groupes d'intérêt** qui militent pour la défense du patrimoine
- les **acteurs financiers** qui contribuent à rendre possibles les projets
- les **entrepreneurs urbains** émergents, nouveaux acteurs économiques et sociaux dont la pratique s'appuie sur les collaborations, l'économie de partage et l'innovation
- et enfin, les **citoyens** qui vivent dans la ville et qui sont attachés à au patrimoine et engagés dans sa mise en valeur.

« La Ville agira comme médiatrice, multipliant les croisements entre les domaines et entre les acteurs pour favoriser la découverte de sens, enrichir l'intelligence des lieux et encourager l'émergence d'opportunités de valorisation de l'identité urbaine montréalaise. »

Projet de Politique culturelle 2017-2022

Interpellés et mobilisés autour des enjeux actuels, à propos d'éléments patrimoniaux (paysages, territoires, immeubles, etc.), ces acteurs peuvent agir concrètement sur le patrimoine pour en assurer la conservation et la mise en valeur. Les gestes qu'ils posent contribuent à la vitalité de l'identité urbaine que partagent les Montréalais. Ils actualisent sans cesse le sens des lieux et saisissent les occasions de projets qui participent au développement économique, social et culturel de Montréal.

Pour maximiser l'emploi des diverses ressources des acteurs montréalais en vue d'atteindre les résultats les plus probants, la Ville adopte une approche qui permet d'aborder les enjeux dans leur complexité. Ce type d'approche créative de plus en plus utilisé par les gouvernements et les acteurs publics implique qu'une grande partie des efforts soient consacrés aux croisements des compétences et des moyens des acteurs, tant pour générer les solutions que pour les mettre en œuvre. Une action performante implique avoir recours à de nouvelles façons de faire qui traversent les « silos » des champs d'action traditionnels des acteurs. La flexibilité et l'agilité s'imposent comme essentielles au déploiement des ressources, tant pour comprendre les problèmes urbains complexes que pour mettre en place les solutions qui les résolvent concrètement.

Ainsi, la Ville entend mettre de l'avant une **approche transversale** qui permet de redéfinir les problématiques en les abordant dans leur réalité et de revoir les modes de résolution à la lumière des capacités d'action des acteurs issus de domaines variés : culture, design, développement durable, développement économique, développement social, urbanisme.

La démarche de mise en action

La gestion des grands enjeux qui ont interpellé l'administration municipale ces dernières années passe par le déploiement stratégique d'un ensemble d'actions qui se renforcent mutuellement et qui sont conçues pour répondre aux attentes des citoyens montréalais. En effet, le citoyen est le premier partenaire du Plan d'action en patrimoine et il doit s'y retrouver. Il doit pouvoir comprendre ce que fait la Ville pour résoudre les problèmes qu'il constate.

L'ancrage dans la réalité est essentiel à la réussite d'un Plan d'action qui repose sur la collaboration des acteurs et sur l'implication citoyenne. En ce sens, chaque action est présentée sous forme de fiche pour remplir cet objectif. La description de l'action expose ainsi en quoi celle-ci répond à un enjeu, à quels axes dégagés dans le cadre des *Entretiens d'avril 2016* elle correspond et les croisements des domaines d'expertise interpellés (culture, design, développement durable, développement économique, développement social, urbanisme).

L'impact des actions sera mesuré par des **indicateurs de performance** afin d'apprécier l'efficacité du système et l'efficacité des solutions. Ces derniers permettront de suivre tant qualitativement que quantitativement l'évolution des actions. La mesure des résultats concrets des actions est un défi important pour une démarche qui fait une grande place à l'implication citoyenne.

L'atteinte et la mesure des objectifs ciblés par le Plan d'action relèvent non seulement de la Ville de Montréal, mais également de l'ensemble des acteurs impliqués dans cette démarche collective.

Cette approche permet d'évaluer les progrès réalisés à l'échelle de la collectivité montréalaise en mettant en évidence les contributions de différents acteurs qui auront été mobilisés par les diverses actions en patrimoine. D'autre part, elle rend compte des résultats spécifiques atteints en fonction de chaque action. Les objectifs sont formulés de manière à mobiliser les différents acteurs pour une action optimale et efficace. Les indicateurs gagneront en précision au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions.



Action 1

Agir à titre de propriétaire et de gestionnaire exemplaires

1.1 Un cadre de travail municipal en patrimoine

L'amélioration des processus municipaux est essentielle à une action performante de la Ville. Le rôle de la Ville de Montréal en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine doit se traduire par une démarche exemplaire et par la création d'un savoir collectif au sein même de l'appareil administratif municipal. La mise en place d'une action concertée en patrimoine vise ainsi l'amélioration des processus d'analyse, de liaison et de soutien entre les services centraux et les arrondissements afin de mieux outiller les fonctionnaires pour leur permettre d'intervenir de façon adéquate dans des cas impliquant des immeubles et des sites d'intérêt patrimonial.

Objectif

Développer et consolider une culture municipale partagée favorisant la conservation et la mise en valeur du patrimoine dans les pratiques et les façons de faire des arrondissements et des services centraux

Moyens de mise en œuvre

- Favoriser la mise sur pied d'un mécanisme de partage des outils de connaissance et de gestion au sein de la Ville
- Élaborer des guides de bonnes pratiques en patrimoine par typologie, destinés aux arrondissements et aux services centraux afin de leur fournir des pistes d'intervention pour les lieux d'intérêt patrimonial dont ils sont responsables



- Accompagner le processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial d'orientations et de recommandations visant à encadrer les interventions projetées
- Mettre en place une veille stratégique en patrimoine assumée par la division du patrimoine

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Nombre de demandes de soutien reçues des arrondissements et des services centraux
- Nombre d'énoncés de l'intérêt patrimonial, d'orientations et de recommandations produits
- Mécanismes de partage des outils de connaissance et de gestion mis en place au sein de l'appareil municipal
- Diffusion et impact des guides de bonnes pratiques en patrimoine par typologie
- Diffusion de projets exemplaires

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme



1.2 Les biens municipaux

Stratégiquement situés au cœur des quartiers montréalais ou au sein des grands parcs, les bâtiments municipaux patrimoniaux présentent des valeurs historiques et symboliques élevées pour la collectivité. La Ville investit dans ses immeubles, qu'ils soient visés par la *Loi sur le patrimoine culturel* (LPC) ou par un *Plan d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA).

Le *Fonds du patrimoine culturel québécois* assure la restauration de bâtiments patrimoniaux qui appartiennent à la Ville de Montréal tels l'hôtel de Ville, la maison Smith ou le moulin Fleming. À titre de propriétaire exemplaire, la Ville est également responsable de la mise en valeur des espaces publics : des petits parcs de quartier aux parcs-nature en passant par les places du centre-ville et du cœur historique. Plusieurs de ces espaces présentent non seulement un intérêt paysager, urbain et archéologique, mais constituent également des lieux patrimoniaux et des témoins de l'identité montréalaise.

C'est pourquoi la Ville de Montréal veut faire en sorte que ses services aient des actions convergentes qui assurent la préservation de ces biens et la mise en valeur de leurs qualités. Pour ce faire, elle souhaite optimiser l'utilisation de ses ressources dans des actions de gestion, d'entretien et de préservation efficaces et efficaces.

Objectif

Assurer la convergence de la contribution des différents acteurs dans des actions intégrées et l'exemplarité des interventions sur les biens municipaux patrimoniaux



Moyens de mise en œuvre

- Maintenir à jour le répertoire des bâtiments municipaux en y intégrant les caractéristiques patrimoniales
- Mettre en place un plan quinquennal d'investissement en priorisant les bâtiments et les sites suivants : l'hôtel de ville, l'édifice Lucien-Saulnier et le parc agricole du Bois-de-la-Roche
- Reconduire le *Fonds du patrimoine culturel québécois* du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et de la Ville de Montréal pour les bâtiments patrimoniaux municipaux
- Définir des normes liées à la protection des éléments patrimoniaux à intégrer aux devis et aux directives de la Ville
- Mettre en place une communauté de pratique afin de partager les expériences des différents acteurs
- Élaborer un protocole pour guider toute intervention sur les bâtiments patrimoniaux municipaux en fonction de la conservation et la mise en valeur de leurs caractéristiques patrimoniales
- Établir un programme d'entretien préventif adapté aux particularités des bâtiments patrimoniaux et prioriser les interventions
- Revoir le financement des interventions d'entretien et favoriser la capitalisation des investissements à ce chapitre
- Autoriser et encadrer l'occupation temporaire des bâtiments municipaux afin d'assurer leur entretien
- Planifier les interventions en tenant compte de la connaissance historique des lieux publics, de leur valeur patrimoniale et de leur valeur archéologique
- Élaborer un plan directeur pour la mise en valeur de la Cité administrative

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Publication du portrait de la situation des biens patrimoniaux municipaux (bâtiments et lieux publics) et du plan d'interventions prioritaires d'entretien
- Nombre de bâtiments municipaux patrimoniaux ayant bénéficié d'un investissement pour leur mise en valeur
- Montant investi pour la restauration des bâtiments municipaux patrimoniaux à la lumière des principes s'appliquant dans le domaine (rapport montant investi/valeur du bien)
- Nombre de bâtiments municipaux patrimoniaux pour lesquels un plan d'entretien préventif a été établi
- Réalisation de la Cité administrative comme projet exemplaire de mise en valeur de bâtiments et de lieux emblématiques

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme

1.3 Les ressources archéologiques

Le sous-sol montréalais constitue l'assise de la ville. Il recèle un ensemble d'éléments qui témoignent de la présence de nos prédécesseurs autochtones, européens et canadiens. La connaissance du patrimoine archéologique fait partie des données permettant de comprendre le contexte global dans lequel s'insère un bâtiment ou un site. En outre, elle contribue significativement aux choix de restauration d'un bâtiment ou à la conception de places publiques ou de parcs en s'inspirant du caractère identitaire d'un lieu. Fragile et non renouvelable, le patrimoine archéologique constitue une richesse collective qu'il convient de documenter et de mettre en valeur, afin de la transmettre aux générations futures.

Depuis plus de 30 ans, la Ville de Montréal s'emploie à planifier et à procéder à des interventions archéologiques ainsi qu'à assurer la mise en valeur de ce patrimoine dans le cadre de projets d'aménagement d'espaces publics et de constructions variées. À ce jour, l'île de Montréal compte plus de 230 sites archéologiques documentés qui témoignent de l'évolution d'une histoire riche et diversifiée.

La Ville s'est également engagée de façon tangible à la diffusion du patrimoine archéologique en finançant, à travers l'*Entente* avec le MCC, la réalisation de quatre courts-métrages et d'une publication entièrement consacrée à l'archéologie montréalaise :

- Esprits du lieu (à paraître en 2017)
- Fragments de mémoire (2012)
- Montréal, ville forte de son passé (2012)
- Sous le parvis de Notre-Dame (2006)
- Publication « Lumières sous la Ville. Quand l'archéologie raconte Montréal » (2016)

Par ailleurs, des efforts ont été consentis afin de donner aux chercheurs, aux établissements d'enseignement et aux musées accès à de nombreux artefacts déposés à la réserve des collections archéologiques municipales et à la mise en ligne de données ouvertes touchant le patrimoine archéologique.

Objectif

Intégrer le patrimoine archéologique comme élément distinctif et contributif dans la conception des projets de construction, d'aménagement des espaces publics et de restauration de bâtiments d'intérêt patrimonial



Moyens de mise en œuvre

- Explorer les pistes de financement permettant de répondre aux urgences et aux impératifs d'entretien des vestiges archéologiques mis en valeur
- Harmoniser les exigences de la Ville et celles de la LPC en matière de planification et de réalisation des interventions archéologiques
- Mobiliser les services centraux, les arrondissements et les promoteurs privés afin de développer des projets dont la conception s'oriente surtout autour de la mise en valeur des découvertes archéologiques
- Réserver les enveloppes budgétaires nécessaires dans l'*Entente* permettant d'accroître et de diversifier les activités de diffusion et de mise en valeur
- Mettre en place un réseau de collaboration en étudiant notamment les possibilités d'expositions et de conférences dans les bibliothèques, les mairies d'arrondissement et les maisons de la culture pour rejoindre les citoyens
- Accroître et dynamiser le contenu du portail « Patrimoine archéologique » de la Ville de Montréal
- Élaborer des lignes directrices encadrant la collaboration entre les communautés autochtones et la Ville afin de favoriser la mise en valeur et la transmission du patrimoine archéologique préhistorique

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Adaptation du portail « Patrimoine archéologique » selon les besoins des utilisateurs
- Établissement d'une liste des projets dans le cadre desquels une intervention archéologique a été réalisée
- Apport du patrimoine archéologique dans la conception des interventions : inspirations, mise en valeur de vestiges, narration, etc.
- Nombre de publications et d'expositions
- Sommes octroyées à l'archéologie pour la diffusion des connaissances, la mise en valeur et les analyses
- Mesures mises en place pour encadrer la collaboration avec les communautés autochtones
- Moyens favorisant la mise en valeur du patrimoine archéologique préhistorique

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme

Action 2

Assurer la mise en valeur du patrimoine modeste

2.1 La mise en valeur des bâtiments privés patrimoniaux

Le tissu des quartiers est fait de bâtiments et de lieux de dimensions modestes qui, par leur présence conjuguée, contribuent au caractère distinctif des milieux montréalais. La sauvegarde et la mise en valeur de ce patrimoine de proximité, dans un contexte de gestion durable du cadre bâti, est un enjeu collectif qui demande une action immédiate.

Plusieurs facteurs peuvent menacer l'intégrité de ce patrimoine modeste, malgré la réglementation qui encadre les travaux visant les bâtiments inclus dans un secteur de PIIA :

- Pression du développement immobilier et de la densification
- Méconnaissance de l'intérêt patrimonial de ces bâtiments
- Normes et certifications peu adaptées aux bâtiments patrimoniaux
- Manque de moyens financiers des propriétaires souhaitant effectuer des travaux

La Ville reconnaît l'importance du patrimoine modeste et souhaite aider financièrement les propriétaires qui sont soumis aux exigences d'un PIIA.

Objectif

Révéler l'identité des quartiers montréalais par la conservation du patrimoine modeste



Moyens de mise en œuvre

- Mettre en place un programme de subvention pour les travaux de restauration des bâtiments assujettis à l'application d'un PIIA et situés dans un secteur de valeur exceptionnelle
- Intégrer ou reconduire des dispositions qui favorisent le maintien ou le retour de certaines composantes d'origine des bâtiments patrimoniaux, dans le cadre de la révision du *Règlement sur la construction et la transformation des bâtiments*
- Mettre en place un comité interne pour analyser les impacts de l'utilisation de critères de certification LEED sur les éléments et les caractéristiques du patrimoine modeste
- Élaborer un programme d'aide à la restauration des façades en milieu commercial
- Favoriser la reconnaissance et l'appréciation du patrimoine modeste en informant les propriétaires de l'intérêt patrimonial de leur propriété ainsi que des subventions disponibles
- Diminuer la pression du développement sur les éléments patrimoniaux afin de protéger le patrimoine modeste en harmonisant les intentions de développement et de protection dans les secteurs de densification
- Explorer l'applicabilité de mesures spécifiques, dont les transferts des droits de développement dans les secteurs de densification
- Concevoir un plan de protection et de mise en valeur du site patrimonial cité du Sault-au-Récollet

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Nombre de bâtiments ayant bénéficié d'une subvention
- Montant accordé en subventions à la restauration
- Nombre de modifications apportées aux outils réglementaires et portée de celles-ci
- Cadre de référence élaboré pour assurer la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux lors de l'utilisation de critères de certification LEED

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme

2.2 L'entretien et l'inoccupation

À Montréal, le manque d'entretien et l'inoccupation des bâtiments patrimoniaux sont des enjeux de taille. Soumis à de telles conditions, plusieurs bâtiments deviennent vulnérables et présentent de nombreux risques. Dans ce contexte, la gestion du corpus de bâtiments patrimoniaux représente un défi pour les autorités municipales. Outre l'implantation de mesures visant à encourager l'entretien, la Ville souhaite mettre en place une démarche concertée entre les partenaires publics et privés et les accompagner dans leurs efforts de mise en valeur de ce patrimoine. Cette démarche vise également à définir de grandes orientations relativement à la capacité de prise en charge de situations complexes où les éléments patrimoniaux sont à risque. Elle cherche aussi à inclure les experts et les citoyens dans la recherche de solutions et d'approches novatrices pour palier le problème de l'inoccupation.

Objectif

Développer des mesures adaptées au contexte montréalais pour contrer le manque d'entretien et l'inoccupation des bâtiments et encourager les propriétaires à entreprendre des travaux de mise en valeur

Moyens de mise en œuvre

- Soutenir la créativité du milieu montréalais en mettant en place une plateforme de partage de la connaissance, afin de mettre en relation un bassin élargi d'acteurs qui disposent de capacités d'intervention, afin de découvrir de nouvelles solutions



- Développer des mesures réglementaires, financières et fiscales pour enrayer l'inoccupation et favoriser la mise en valeur des lieux
- Partager la liste des bâtiments patrimoniaux vacants avec le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et collaborer au développement de mesures pour lui permettre de mieux anticiper les risques et d'intervenir adéquatement
- Prendre connaissance de l'expérience étrangère en matière d'usages transitoires, étudier les possibilités de transposition au contexte montréalais et instaurer des mesures facilitatrices pour encourager ce type d'usages dans les bâtiments vacants

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Mesures réglementaires ou fiscales mises en place pour enrayer l'inoccupation et favoriser la mise en valeur
- Nombre de bâtiments vacants faisant l'objet d'actions prioritaires
- Nombre de constats émis pour le manque d'entretien et nombre de dossiers résolus
- Nombre d'expériences d'usages transitoires en gestion durable et, le cas échéant, nombre de projets permanents induits par ces nouvelles pratiques

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme



2.3 Le financement et les mesures fiscales

Dans un contexte de rareté des ressources, il importe de déployer un ensemble de moyens convergents afin de favoriser la mise en valeur du patrimoine et d'assurer sa pérennité. La Ville de Montréal encourage la mise en valeur du patrimoine bâti en s'engageant financièrement à aider les propriétaires soucieux de restaurer leurs propriétés. Qu'elles soient classées ou situées dans des lieux emblématiques comme les sites patrimoniaux déclarés de Montréal et du Mont-Royal, ou encore dans un des nombreux sites patrimoniaux cités par la Ville, plusieurs propriétés ont fait l'objet d'une subvention à la restauration provenant de l'*Entente*.

Chaque année, des subventions sont octroyées pour la restauration de toitures, de portes et de fenêtres, ou pour la réfection de maçonnerie, de parement de bois et de balcons de bâtiments bénéficiant d'un statut en vertu de la LPC. Tous ces travaux contribuent au maintien des caractéristiques architecturales patrimoniales des bâtiments privés.

Les questions financières sont cruciales dans le développement d'occasions de valorisation. C'est pourquoi la Ville souhaite également trouver de nouvelles sources de financement pour assurer et étendre la conservation de son patrimoine bâti. De plus, elle travaille à développer des mesures fiscales qui, d'une part, inciteront les propriétaires privés à poursuivre les efforts de mise en valeur de leurs propriétés et qui, d'autre part, dissuaderont les propriétaires délinquants.

Objectif

Développer des outils règlementaires et fiscaux incitatifs et dissuasifs visant la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et explorer les diverses possibilités de financement

Moyens de mise en œuvre

- Assurer le maintien de l'aide financière dans le cadre de l'*Entente* pour les bâtiments bénéficiant d'un statut en vertu de la LPC
- Réactiver le programme de subvention pour les bâtiments protégés par un PIIA et situés dans un secteur de valeur exceptionnelle au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal dans le cadre de l'*Entente*

- Étudier de nouvelles pistes pour développer un financement alternatif montréalais

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Sommes octroyées pour les bâtiments patrimoniaux protégés par un PIIA
- Mesures fiscales développées et pouvant être intégrées à l’entente à venir entre la Ville et le gouvernement en corollaire du statut de métropole
- Projets expérimentant le financement alternatif

Enjeux

Bâtiments vacants
 Entretien
 Gestion durable
 Connaissance et diffusion
 Commémoration
 Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
 Création et partage d’intelligence
 Amélioration des processus
 Développement d’outils montréalais
 Innovation en financement

Croisements

Culture
 Design
 Développement durable
 Développement économique
 Développement social
 Urbanisme



2.4 Le répertoire de vulnérabilité

La Ville de Montréal travaille à la mise en place d'un répertoire de vulnérabilité. Basé sur la liste des bâtiments d'intérêt patrimonial établie dans le cadre de l'élaboration des cahiers du patrimoine urbain et du Plan d'urbanisme, cet outil identifie les immeubles vulnérables, vacants ou à risque d'être démolis en vue d'une action palliative. Pour ce faire, des indicateurs de vulnérabilité ont été identifiés :

- Bâtiments vacants
- Bâtiments dont l'entretien est déficient
- Bâtiments dont la vulnérabilité est liée aux trois facteurs suivants :
 - (1) la valeur du terrain excède de beaucoup la valeur du bâtiment
 - (2) l'écart entre les caractéristiques de l'immeuble et les paramètres réglementaires établis au zonage et au Plan d'urbanisme
 - (3) la vigueur du marché immobilier

Objectif

Maintenir à jour un outil permettant de repérer et de partager les données relatives à des situations problématiques où le patrimoine est à risque

Moyens de mise en œuvre

- Poursuivre la désignation des bâtiments qui répondent aux critères préalablement identifiés pour avoir un portrait juste des immeubles en situation de vulnérabilité et maintenir le répertoire à jour



- Développer une méthodologie pour mieux intervenir sur les bâtiments identifiés et définir des mesures qui pourraient être mises en place pour encadrer et prévenir la perte des immeubles en situation de vulnérabilité
- Cibler les interventions prioritaires en identifiant les bâtiments vacants ou présentant un manque d'entretien, notamment en prévoyant l'attribution d'un « niveau de vulnérabilité »
- Créer une fiche pour chaque immeuble en situation de vulnérabilité et faire des recommandations quant aux actions à entreprendre
- Bonifier le répertoire en y intégrant les bâtiments vulnérables identifiés par d'autres partenaires (par exemple, les gouvernements provincial et fédéral)
- Partager ce répertoire avec les arrondissements et les différentes instances municipales et gouvernementales concernées

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Évolution du nombre d'immeubles vulnérables composant le répertoire au fil des ans
- Nombre de succès (situations résolues) et nombre d'échecs (bâtiments incendiés ou démolis)
- Initiatives et mesures développées pour encourager l'entretien et l'occupation des bâtiments
- Nombre de requêtes d'inspection liées à l'entretien déposées par les arrondissements



Enjeux

Bâtiments vacants Entretien

Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme

Action 3

Soutenir la requalification d'ensembles identitaires

3.1 Les grands ensembles institutionnels

La reconversion ou la mise en valeur des grands ensembles patrimoniaux à caractère identitaire significatif compte parmi les défis principaux auxquels fait face Montréal, alors que le centre-ville connaît une vague de déménagement de plusieurs ensembles hospitaliers dont l'avenir est encore incertain. Ces institutions publiques présentent des valeurs urbaine et sociale exceptionnelles et invitent à une action municipale.

Objectif

Orienter et contribuer à la recherche de solutions ciblées qui redonneront un sens et une vocation nouvelle à ces divers lieux collectifs

Moyens de mise en œuvre

- Documenter l'état de la situation des grands ensembles patrimoniaux à caractère identitaire significatif et cibler les grands enjeux qui leurs sont associés
- Convenir, avec les principaux partenaires publics, privés et associatifs, de pistes de solution afin d'assurer la mise en valeur de ce patrimoine identitaire montréalais
- Mettre en place un cadre partagé qui favorise la saisie d'opportunités de mise en valeur des immeubles patrimoniaux vacants, dans un contexte de gestion durable, avec les différentes instances gouvernementales et autres partenaires



- Prévoir une procédure pour accompagner les instances gouvernementales et les autres partenaires dans l'élaboration des conditions de vente de leurs biens patrimoniaux, en insistant notamment sur la préservation des éléments patrimoniaux jugés significatifs
- Réaliser une évaluation patrimoniale visant à encadrer les interventions projetées, tel que le prescrit le *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* (Schéma), et accompagner la démarche d'orientations et de recommandations
- Développer des procédures pour accompagner les instances gouvernementales et les autres partenaires dans l'élaboration des conditions de vente de leurs biens patrimoniaux

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Progression des démarches de requalification et de mise en valeur des grands ensembles institutionnels
- Innovations dans la valorisation des lieux, notamment grâce à des initiatives et à des mesures développées pour encourager l'occupation de ces grands ensembles

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme



3.2 Le patrimoine religieux

Les différents éléments qui composent le patrimoine religieux sont appelés à changer. C'est pourquoi tant une vision d'ensemble que des mesures spécifiques s'imposent. La Ville soutient les projets de restauration et de recyclage du patrimoine religieux ainsi que la mobilisation des milieux et le partage de connaissance sur le sujet. L'agglomération de Montréal se caractérise par la diversité des traditions religieuses des différents cultes. Elle comprend 377 lieux de culte en activité, dont 17 bénéficient d'un statut de protection en vertu de la LPC. Sur l'île de Montréal, une cinquantaine d'ensembles conventuels d'intérêt patrimonial répertoriés ont été bâtis par 29 congrégations religieuses catholiques. Depuis quelques années, la Ville de Montréal mène des actions pour préserver le patrimoine religieux en :

- accordant une aide financière aux études de faisabilité dans le cadre du Programme d'aide aux études pour la requalification du patrimoine religieux (Gesù, Maison de Mère D'Youville, ensemble Saint-Pierre-Apôtre)
- procédant à l'élaboration de plans de conservation pour les lieux de culte
- encadrant les transformations des propriétés institutionnelles, dont les couvents et les lieux de culte, grâce à des dispositions contenues dans le Schéma et dans le Plan d'urbanisme
- rédigeant des énoncés de l'intérêt patrimonial et des orientations de mise en valeur pour de nombreux lieux de culte et ensembles conventuels (sanctuaire Saint-Sacrement, ensemble institutionnel Saint-Laurent, église Saint-Joseph, église Saint-Clément, etc.)

Objectif

Mettre en place un cadre de collaboration pour mobiliser les acteurs du milieu et soutenir la mise en valeur du patrimoine religieux

Moyens de mise en œuvre

- Étendre la démarche de plan de conservation des églises à tous les arrondissements
- Rencontrer les principales autorités religieuses et la chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain (recherches sur le patrimoine religieux) afin d'établir les bases d'un dialogue continu
- Soutenir les initiatives citoyennes en vue de développer des projets de protection et de mise en valeur du patrimoine religieux
- Rassembler et partager les données sur le patrimoine religieux
- Encourager l'ouverture des lieux de culte au public



- Maintenir l'aide financière prévue dans l'Entente dédiée au Programme d'aide aux études pour la requalification du patrimoine religieux
- Octroyer un mandat visant à mesurer les retombées économiques du patrimoine religieux, tel que celui qui a été réalisé par la Corporation du patrimoine et du tourisme religieux de Québec

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Mesures de suivi et indicateurs

- Sommes accordées dans le cadre du programme d'aide aux études pour la requalification du patrimoine religieux
- Évaluation des retombées économiques du patrimoine religieux
- Sommes octroyées pour soutenir des initiatives citoyennes
- Bonification de l'Entente en vue d'augmenter le nombre de lieux de culte pouvant bénéficier d'une aide financière
- Mise en place d'outils de communication et de partage de données, notamment avec les principales autorités religieuses, le Conseil du patrimoine religieux du Québec et la chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme



3.3 Le site des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph

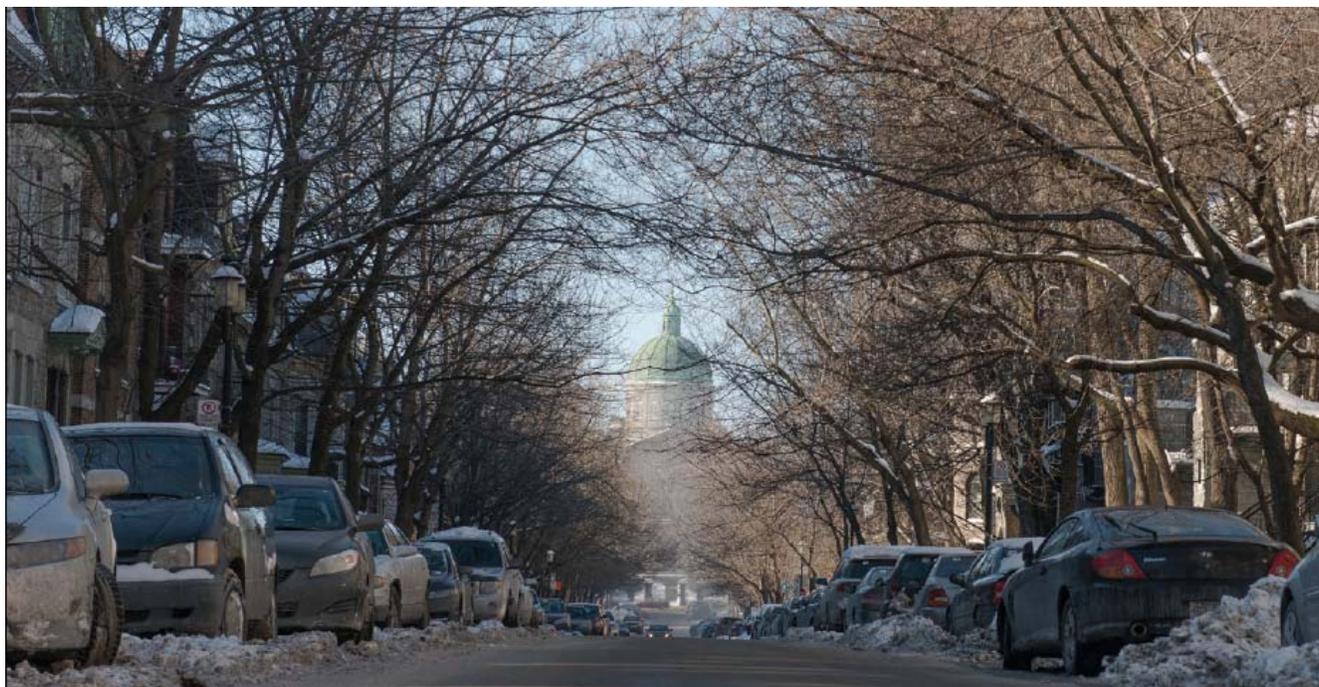
La Ville de Montréal acquiert l'ensemble conventuel des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et s'engage à réaliser un projet de mise en valeur respectueux de sa signification et de ses caractéristiques pour l'ensemble de la collectivité montréalaise. La mise en valeur du site représente une occasion au XXI^e siècle de prolonger le rôle et la contribution des Religieuses dans le développement de Montréal. L'actualisation de l'esprit du lieu passe par la formulation d'une nouvelle identité et la création d'un bien commun qui reflèteront les valeurs partagées par les acteurs de la collectivité et qui sauront mettre en valeur les différentes composantes de la propriété en un tout intégré, vivant, comme l'a été le couvent dans le passé. La Ville joue exceptionnellement le rôle de promoteur pour ce projet d'*entrepreneurship* urbain du fait de l'importance de ce lieu hautement significatif pour les Montréalais parce qu'intimement associé à la fondation de la ville.

Objectif

Mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager exceptionnel de l'ensemble conventuel tout en requalifiant et en retissant ses liens avec le quartier environnant

Moyens de mise en œuvre

- Mettre en place un modèle de gouvernance qui favorise l'efficacité de l'action de la Ville
- Organiser des entretiens afin de déterminer les vocations souhaitées sur le site par les parties prenantes de la société civile



- Mettre en place un partenariat avec des acteurs ciblés afin de définir des activités en arrimage avec l'esprit du lieu
- Établir des lignes directrices et des orientations pour la mise en valeur du site visant à :
 - permettre une accessibilité publique restreinte aux remarquables jardins et à l'ancien couvent
 - assurer la synergie des vocations et la qualité des relations qui se tisseront entre occupants, espaces et gouvernance
 - renouveler l'action de la Ville pour favoriser la découverte de sens, enrichir l'intelligence des lieux et encourager l'émergence d'occasions de valorisation de l'identité urbaine montréalaise
- Innover dans la conception et la réalisation d'un projet d'équipement phare montréalais, tant au niveau des processus que des composantes
- Définir le projet de mise en valeur avec les partenaires dans une approche de co-design
- Optimiser l'intégration des composantes du projet de mise en valeur (occupants, services, gestion, gouvernance)
- Mettre en œuvre et réaliser le projet de mise en valeur

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Acquisition, réalisation, implantation et occupation des lieux
- Élaboration d'un projet phare de mise en valeur ancré dans l'histoire et la réalité

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme



Action 4

Diffuser la connaissance et encourager la reconnaissance

4.1 Les outils numériques

Cette action s'inscrit notamment dans la volonté de la Ville de Montréal de développer des bonnes pratiques et des technologies pour faciliter le partage des données dans le cadre de la *Politique de données ouvertes* et du déploiement de Montréal ville intelligente et numérique.

Le patrimoine étant l'affaire de tous, il importe de mettre en place des mécanismes de communication, de diffusion et d'échange d'informations reliant les citoyens, les experts et les organismes. L'organisation et le partage de cette connaissance, notamment au moyen d'outils numériques, représentent un pas vers la construction d'un savoir collectif qui permettra d'apprécier la place du patrimoine dans l'identité urbaine montréalaise.

Objectif

Favoriser le développement d'un savoir collectif émanant de la Ville ainsi que d'une multiplicité d'acteurs en vue de l'appropriation, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine montréalais

Moyens de mise en œuvre

- Mettre en place des mécanismes de communication permettant l'accès facile à l'information, le partage des priorités de la Ville ainsi que la diffusion des connaissances, notamment grâce aux données ouvertes



- Mettre en place des plateformes numériques évolutives, diffusant des données concernant les sites et les immeubles d'intérêt patrimonial du territoire montréalais ainsi que les études, les inventaires et les énoncés de l'intérêt patrimonial réalisés par la Ville
- Développer un dispositif numérique fédérateur de données sur l'histoire de la construction de la ville (*Montréal en projets*) destiné à différents usagers et concepteurs de projets (aménagement, tourisme, réalité augmentée)
- Encourager le développement de contenus de qualité sur différents supports (vidéos, applications, circuits, etc.)
- Améliorer l'interactivité et la contribution du public dans la constitution des connaissances sur le patrimoine (*crowdsourcing* et autres)

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Types d'outils numériques mis en place et fréquentation
- Nombre de consultations des études, des inventaires et des énoncés de l'intérêt patrimonial diffusés sur Internet
- Nombre d'initiatives de production culturelle en patrimoine

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme



4.2 Un cadre municipal d'intervention en commémoration

La commémoration vise la reconnaissance publique d'éléments significatifs de l'histoire faisant l'objet d'un consensus. La Ville de Montréal joue un rôle significatif dans la transmission de la mémoire collective et doit à cet égard établir une stratégie de commémoration. Montréal est une ville cosmopolite qui a des racines qui la rattachent aux Premières Nations, à la Nouvelle-France et à l'empire britannique. L'enjeu de la mémoire est collectif et la stratégie de commémoration devra répondre tant aux enjeux de signification qu'aux moyens de commémoration.

Objectif

Mettre en valeur le patrimoine commémoratif montréalais reposant sur une vision d'ensemble articulant de manière cohérente les gestes municipaux

Moyens de mise en œuvre

- Mettre en place un programme municipal de commémoration qui propose des choix d'éléments à commémorer (thèmes, anniversaires, territoires, usages disparus, etc.)
- Constituer un comité conseil habilité à réfléchir sur la commémoration dans un contexte municipal et à évaluer les demandes reçues
- Établir des objectifs et des critères permettant de faire des choix éclairés en matière de commémoration et de situer ces choix dans un contexte comparatif
- Associer un budget à la réalisation des actions de commémoration



- Établir des lignes directrices relatives aux responsabilités des services municipaux et des arrondissements en matière de commémoration, au cheminement des dossiers dans l'appareil municipal et au processus d'évaluation des demandes
- Diversifier les moyens de commémoration qui seront préconisés par la Ville : plaques commémoratives, épigraphes, oriflammes, murales, désignations de personnages ou d'événements en vertu de la LPC, etc.
- Mettre en place un programme d'entretien des éléments commémoratifs municipaux
- Diffuser des données liées à la commémoration municipale (données ouvertes, applications, etc.)
- Mettre en place des parcours portant sur les thématiques de commémoration et de mise en valeur : personnages, lieux, cimetières, etc.

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Mise en place d'un cadre municipal d'intervention en commémoration
- Nombre de demandes de commémoration reçues et analysées
- Nombre de dossiers traités par le comité de commémoration
- Nombre d'éléments commémoratifs mis en place par la Ville ou ayant bénéficié d'un accompagnement des services municipaux, et valeur des investissements
- Nombre d'éléments commémoratifs restaurés et/ou mis en valeur, et valeur des investissements

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme



4.3 La visibilité des femmes dans la toponymie montréalaise

Depuis l'amorce de la démarche sous-tendant l'opération *Toponym'Elles* en mars 2016, la Ville cherche à prioriser les dénominations féminines ou associées à l'histoire des femmes et à saisir les occasions de dénomination de lieux publics pour mettre en valeur leur apport dans l'histoire de Montréal. Représentant seulement 6 % de l'ensemble des toponymes montréalais, les noms féminins ou associés à l'histoire des femmes sont appelés à augmenter en nombre et en visibilité. Une banque de 375 noms féminins constitue la pierre d'assise de l'opération *Toponym'Elles*. Son utilisation prioritaire, son enrichissement continu et sa diffusion auprès des arrondissements et du public sont essentiels au succès de l'opération.

Objectif

Poursuivre les actions visant à attribuer prioritairement des noms de femmes aux lieux publics par l'utilisation de la banque *Toponym'Elles*, son enrichissement continu et sa diffusion auprès des arrondissements et du public, dans le respect du patrimoine toponymique montréalais

Moyens de mise en œuvre

- Adopter une déclaration en faveur d'une meilleure représentation des femmes dans la toponymie montréalaise
- Mobiliser les arrondissements et les services municipaux pour la mise en œuvre de l'opération *Toponym'Elles*, notamment en diffusant la banque de noms



- Poursuivre l'attribution prioritaire de toponymes féminins ou associés à l'histoire des femmes pour identifier les lieux publics ne portant aucun nom ou portant des noms usuels ou redondants, en mettant notamment l'accent sur les parcs et les immeubles municipaux
- Poursuivre l'appel au public afin d'enrichir et de diversifier le contenu de la banque de noms pour qu'elle représente la diversité culturelle montréalaise
- Produire des publications traditionnelles ou électroniques afin de faire connaître la toponymie féminine de Montréal

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Nombre de toponymes féminins ou associés à l'histoire des femmes adoptés par le conseil municipal chaque année
- Évolution de la proportion de toponymes féminins ou associés à l'histoire des femmes adoptés annuellement à l'échelle du territoire
- Publications mettant en valeur la toponymie féminine de Montréal

Enjeux

Bâtiments vacants
 Entretien
 Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
 Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
 Amélioration des processus
 Développement d'outils montréalais
 Innovation en financement

Croisements

Culture
 Design
 Développement durable
 Développement économique
Développement social
Urbanisme



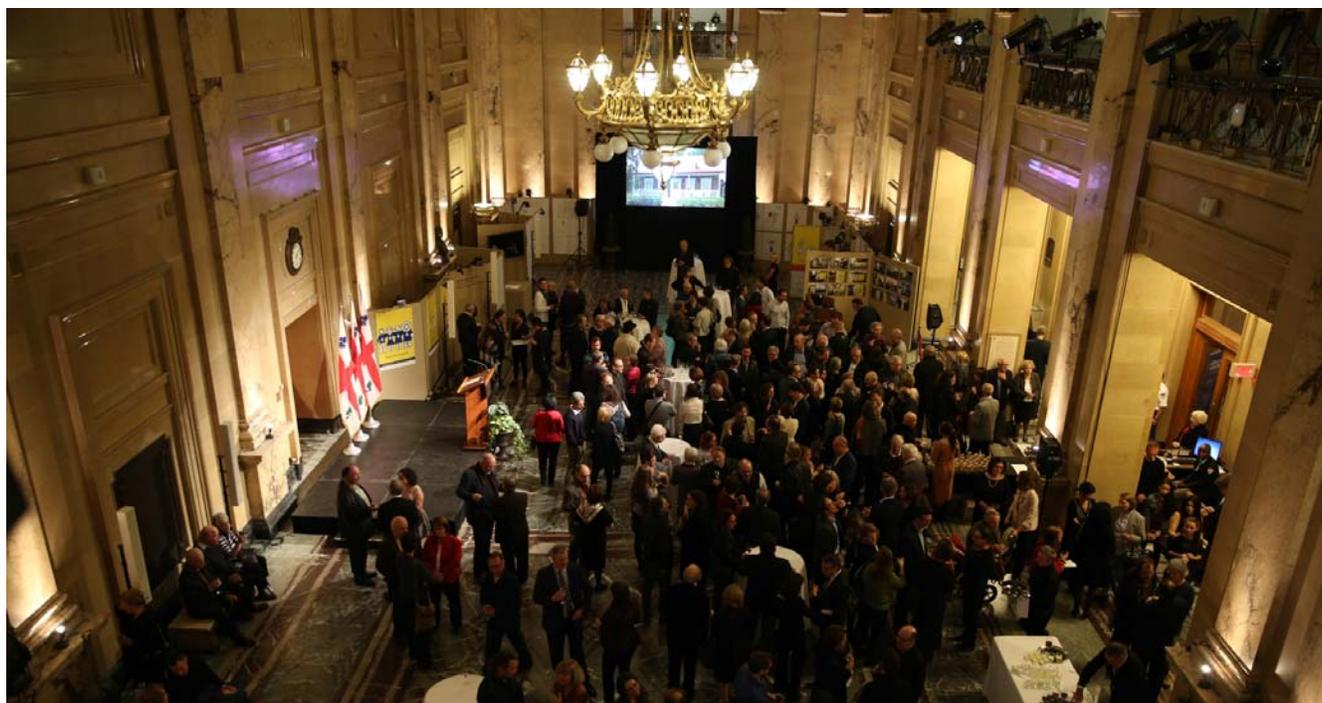
4.4 La célébration du patrimoine et la reconnaissance des actions exemplaires

C'est en faisant la promotion de notre patrimoine que nous stimulerons l'intérêt des Montréalais à son égard, ce qui favorisera à long terme le développement durable de nos quartiers. Le partage de la connaissance et la sensibilisation des citoyens face aux enjeux de patrimoine urbain constituent le premier pas vers la création d'un savoir collectif nécessaire à la poursuite d'objectifs communs. Pour ce faire, la Ville de Montréal organise depuis 25 ans un événement de sensibilisation à l'égard du patrimoine montréalais, afin de célébrer le patrimoine culturel matériel et immatériel, en accord avec la *Politique du patrimoine*.

Après toutes ces années, un renouvellement de l'événement s'imposait afin de proposer une formule revue adaptée au contexte montréalais actuel. Autrefois appelé *Opération du patrimoine architectural de Montréal (OPAM)*, l'événement a été renommé *Opération patrimoine! (OP!)* et vise à élargir la portée de l'ancienne opération à de nouveaux publics. Il cherche également à faire participer le public à l'appel de candidatures pour les « Prix du patrimoine » et au vote du « Lieu coup de cœur », en plus de mobiliser les arrondissements et les villes liées de l'agglomération vers une approche commune de mise en valeur du patrimoine montréalais.

Objectif

Stimuler l'intérêt des Montréalais pour les différentes formes de patrimoine à travers des événements le célébrant



Moyens de mise en œuvre

- Mettre en ligne une page Internet pour promouvoir l'événement et permettre la participation du public aux différentes festivités et activités de reconnaissance
- Organiser annuellement le concours des « Prix du patrimoine » et du « Lieu coup de cœur » de l'OP!
- Organiser et tenir, au printemps de chaque année, une journée de festivités qui consistera en des activités de célébration du patrimoine dans un lieu public de l'agglomération, différent à chaque année
- Organiser et tenir, à l'automne de chaque année, la soirée de reconnaissance qui se déroulera dans le hall d'honneur de l'hôtel de Ville et qui couronnera des lauréats dans cinq grandes catégories en plus de dévoiler un lieu coup de cœur qui aura fait l'objet d'un vote du public

Mesures de suivi et indicateurs de résultats

- Nombre de visites sur la page Internet et nombre de consultations du programme des différentes activités
- Nombre et caractérisation des participants aux différentes activités et suivi de l'augmentation de la fréquentation
- Impact médiatique de l'événement et des différentes activités

Enjeux

Bâtiments vacants
Entretien
Gestion durable
Connaissance et diffusion
Commémoration
Financement

Axes transversaux

Renouvellement du rôle de la Ville
Création et partage d'intelligence
Amélioration des processus
Développement d'outils montréalais
Innovation en financement

Croisements

Culture
Design
Développement durable
Développement économique
Développement social
Urbanisme



Crédits photographiques

Page couverture

Chantier de la place Vauquelin, arrondissement de Ville-Marie
Photo : Ville de Montréal (Denis Labine), 2016

Maisons anciennes sur la rue Saint-Augustin, arrondissement Le Sud-Ouest
Photo : Ville de Montréal, 2016

Hôtel-Dieu de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
Photo : Ville de Montréal, 2016

Bibliothèque de Parc Extension, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
Photo : Ville de Montréal (Denis Labine), 2016

Page 15

Les Entretiens d’avril 2016
Photo : Ville de Montréal, 2016

Page 16

Vue sur le centre-ville est depuis le mont Royal
Photo : Ville de Montréal, 2007

Page 17

Les Entretiens d’avril 2016
Photo : Ville de Montréal, 2016

Page 18

Rénovation de l’hôtel de ville de Montréal, arrondissement de Ville-Marie
Photo : Ville de Montréal (Denis Labine), 2016

Page 20

Chantier de la rue Saint-Paul, arrondissement de Ville-Marie
Photo : Ville de Montréal (Denis Labine), 2016

Page 22

Rue Aylmer, arrondissement de Ville-Marie
Photo : Ville de Montréal, 2016

Page 24

Maison-magasin Lawrence-Kidd, rue Notre-Dame est, arrondissement de Ville-Marie
Photo : Jean-Guy Lambert, 2015

Page 25

Bâtiments de la rue de l’Esplanade, arrondissement Le Plateau Mont-Royal
Photo : Ville de Montréal, 2015

Page 27

Bâtiment du chemin de la Côte-St-Antoine, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Photo : Ville de Montréal (Denis Labine), 2003

Page 28

Tour d’aiguillage Wellington, arrondissement Le Sud-Ouest
Photo : Ville de Montréal, 2016

Page 29

Ancienne usine de la Canada Malting, arrondissement Le Sud-Ouest
Photo : Ville de Montréal, 2012

Page 30

Hôpital Royal-Victoria, arrondissement de Ville-Marie
Photo : Ville de Montréal, 2016

Page 31

Hôtel-Dieu de Montréal, arrondissement de Ville-Marie

Photo : Ville de Montréal, 2016

Page 32

Synagogue Shaare Zion, arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Photo : Inventaire des lieux de culte du Québec, 2003

Page 33

Notre-Dame-des-Victoires, arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Photo : Ville de Montréal (Denis Labine), 2007

Page 34

Vue sur le couvent des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph depuis la rue Sainte-Famille, arrondissement Le Plateau Mont-Royal

Photo : Ville de Montréal, 2016

Page 35

Le couvent des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph

Photo : Beaupré Michaud et Associés, 2014

Page 36

Atelier de co-création sur la stratégie numérique de la Ville de Montréal

Photo : Ville de Montréal (Denis Labine), 2016

Page 37

Bibliothèque de Parc-Extension, arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Photo : Ville de Montréal (Denis Labine), 2016

Page 38

Monument à Jeanne Mance – Hôtel-Dieu de Montréal, arrondissement Le Plateau Mont-Royal

Photo : Ville de Montréal, 2016

Page 39

Monument aux héros de la guerre des Boers, Square Dorchester, arrondissement de Ville-Marie

Photo : Ville de Montréal (Denis Labine), 2016

Page 40

Distribution des Belles-sœurs (sans date)

Source : Bibliothèque nationale du Canada, Fonds Michel-Tremblay

Page 41

Michelle Tisseyre en 1941 (à gauche)

Source : Bibliothèque et Archives Canada

Ethel Stark (à droite)

Source : Jewish Public Library Archives

Page 42

Cérémonie dans le cadre de l'Opération Patrimoine Architectural 2015

Photo : Ville de Montréal (Bianca Diorio), 2015

Page 43

Opération Patrimoine Architectural, Édition 2014 - Prix de l'artisan: Maçonnerie Richard Tremblay

Photo : Ville de Montréal (Denis Labine), 2014